

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GRAND LIEU : 244 400 438

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DECISION DU BUREAU – SEANCE DU 5 DECEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 5 décembre, LES MEMBRES DU BUREAU DE GRAND LIEU COMMUNAUTE se sont réunis à 18h00 au siège communautaire à La Chevrolière.

Étaient présents :

- | | |
|-----------------------------------|------------------------------|
| - M. Johann BOBLIN | - M. Yannick FÉTIVEAU |
| - M. Frédéric LAUNAY | - M. Patrick BERTIN |
| - M. Jean-Jacques MIRALLIÉ | - M. Bernard COUDRIAU |
| | - Mme. Karine PAVIZA |

Était absent :

- M. Stéphan **BEAUGÉ**

**ATTRIBUTION DU MARCHÉ PUBLIC DE MOE POUR LA CREATION D'UN CENTRE DE
COMPOSTAGE DES DECHETS VERTS ET DES BOUES**

Grand Lieu Communauté porte un projet de plateforme de compostage des déchets verts et des boues d'épuration répondant à plusieurs enjeux du territoire :

- Il apporte une réponse concrète aux difficultés rencontrées en gestion des boues d'épuration depuis plusieurs années ;
- Il permettra de travailler différemment la question des déchets verts en déchèteries ;
- Il permet de relocaliser la gestion de ces déchets sur le territoire et d'en récolter les bénéfices (réappropriation du compost par les acteurs du territoire, gains financiers à terme en exploitation, indépendance vis-à-vis d'infrastructures privées).

Un marché de maîtrise d'œuvre, comprenant une mise à jour du dimensionnement des équipements (études préliminaires) et analyse du mode de gestion, a été lancé le 25 aout 2023, selon une procédure adaptée ouverte.

Ce marché comprend des phases de présentation aux élus, aux riverains du projet et aux agriculteurs

Le montant estimé pour la réalisation des travaux est de 1 660 000 € HT.

La date de remise des offres était fixée au 06 octobre 2023 à 12h00 au plus tard.

Le nombre d'offres conformes reçues est de 1.

Les critères de jugements des offres étaient : 40% prix des prestations ; 60% valeur technique de l'offre. Une négociation a eu lieu avec une remise des meilleures offres le 24 novembre 2023, 12h00 au plus tard.

L'offre du Groupement d'entreprises Burgeap (mandataire) / Atelier d'architecture Bricet (cotraitant), 2LM (cotraitant), Adden Avocat (cotraitant) sise ZAC des Hauts de Couéron 3, 24 Quater rue Jan Palach, 44220 Couéron, pour un montant de 187 097.09 € HT , étant la mieux-disante, après analyse et au vu des critères de jugement des offres ; il est proposé au bureau d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'un centre de compostage des déchets verts et des boues, au **Groupement d'entreprises Burgeap (mandataire) / Atelier d'architecture Bricet (cotraitant), 2LM (cotraitant), Adden Avocat (cotraitant)** sise ZAC des Hauts de Couéron 3, 24 Quater rue Jan Palach, 44220 Couéron, pour un montant de **187 097.09 € HT**, comprenant :

- la rémunération provisoire de **133 532,00 € HT**, à laquelle vient s'ajouter :
- Définition du mode de gestion du centre de compostage pour un montant forfaitaire de **11 374,704 € HT**,
- Procédure ICPE pour un montant forfaitaire de **13 853,621 € HT**,
- Marchés complémentaires pour un montant estimatif de **10 599,324 € HT**
- Autorisation d'urbanisme pour un montant forfaitaire de **7 524,958 € HT**,
- Montage dossier DP (Végéterie) pour un montant forfaitaire de **1 612,479 € HT**,
- Animation réunion de concertation avec le grand public pour un montant estimatif de **4 300,001 € HT**
- Animation réunion à destination des agriculteurs pour un montant estimatif de **4 300,001 € HT**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-23 ;

VU le Code de la Commande Publique ;

VU la délibération du Conseil communautaire en date du 1^{er} février 2022, portant délégation du Conseil communautaire au Bureau, lorsque les crédits sont inscrits au budget, pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, y compris les groupements de commandes (pour tous les types de marchés : travaux fournitures, services, TIC et prestations intellectuelles), dont le montant est compris entre 40 000 € HT et 2 000 000€ HT pour les marchés de travaux ;

VU les résultats de la consultation selon une procédure « adaptée » ;

CONSIDERANT l'ensemble du dossier ;

CONSIDERANT que les crédits nécessaires à la réalisation de ces prestations sont inscrits au Budget 2023 ;

Le Bureau de Grand Lieu Communauté, DECIDE, A L'UNANIMITÉ :

Article 1 : D'ATTRIBUER le marché public de maîtrise d'œuvre pour la création d'un centre de compostage des déchets verts et des boues, au **Groupement d'entreprises Burgeap** (mandataire) / **Atelier d'architecture Bricet** (cotraitant), **2LM** (cotraitant), **Adden Avocat** (cotraitant) sise ZAC des Hauts de Couéron 3, 24 Quater rue Jan Palach, 44220 Couéron, pour un montant de **187 097,09 € HT**, comprenant :

- la rémunération provisoire de **133 532,00 € HT**, à laquelle vient s'ajouter :
- Définition du mode de gestion du centre de compostage pour un montant forfaitaire de **11 374,704 € HT**,
- Procédure ICPE pour un montant forfaitaire de **13 853,621 € HT**,
- Marchés complémentaires pour un montant estimatif de **10 599,324 € HT**
- Autorisation d'urbanisme pour un montant forfaitaire de **7 524,958 € HT**,
- Montage dossier DP (Végéterie) pour un montant forfaitaire de **1 612,479 € HT**,
- Animation réunion de concertation avec le grand public pour un montant estimatif de **4 300,001 € HT**
- Animation réunion à destination des agriculteurs pour un montant estimatif de **4 300,001 € HT**

Article 2 : D'AUTORISER M. le Président ou en cas d'absence l'un des Vice-Présidents à signer tout document se rapportant à ce marché public.

Article 3 : Madame la Directrice générale des services et le Comptable du Centre des Finances Publiques de Pornic sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Acte n° : DE217-B051223

Publié sur le site internet le : 07/12/23

Fait à La Chevrolière, le 5 décembre 2023,

Le Président,

Johann BOBLIN,

Signé électroniquement par : Johann

Boblin

Date de signature : 06/12/2023

Qualité : Président de Grand Lieu
Communauté